

De bonnes Sources

MAGAZINE MUNICIPAL DE GUÎTRES
N°15 Janvier/Février/Mars 2024



Focus P. 5

GUÎTRES AURA SON CENTRE DE LOISIRS

Economie P. 11

UN NOUVEAU BOUCHER

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ,
LE 12 JANVIER, À 19H AU FOYER COMMUNAL

De bonnes Sources

Magazine municipal de Guîtres N°15

Janvier/Février/Mars 2024

SOMMAIRE

Édito 2

REGARDS 3 et 4

Un centenaire dignement célébré
Disponible en mairie
Spectaculaires inondations

FOCUS 5

Guîtres aura son centre de Loisirs
Répondre aux besoins
Deux hectares de verdure

DOSSIER 6 ET 7

La propreté, l'affaire de tous
Besoin de citoyenneté
Vos encombrants
De nouveaux sanitaires au Port
Trois questions à Patrick Angulo

ACTUS 8 et 9

Du concret pour le centre-ville
Bienvenue Mesdames !
Pour mieux s'y retrouver à Guîtres
Un dossier compliqué à mener
Bravo aux diplômés

ASSOS 10

Association Guîtres Loisirs Détente
Surprise
En bref

COMMERCES 11

Monsieur Jacques s'occupe de vos papilles
Le Family'Is : ses burgers, ses grillades... sa sympathie
Une onglerie à Guîtres

ÉTAT CIVIL 12

La photo des Guîtres
Agenda
État-civil
Nécrologie : Michel Fourcade

Mairie de Guîtres

8 Grand Rue, 33230 Guîtres
Tél. 05 57 69 10 34 - contact@guitres.fr

Directeur de publication :

Hervé Alloy

Création graphique :

SOADDICT - Sonia AHEHEHINNOU
sonia@soaddict.com

Photos :

D.R; AdobeStock, Freepik

Impression :

Raynaud Imprimeurs
T 05 49 06 10 66



• Édito



2024

Au nom de la Municipalité de Guîtres, au nom des agents communaux, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2024, une année longue de 366 jours et riche d'un 29 février ! Que cette année vous réserve des moments de bonheur, avec vos proches, une santé à toute épreuve, beaucoup de réussite dans vos projets quelles qu'en soient leurs ambitions.

Dans une période morose, égratignée par les conflits en Ukraine puis au Moyen-Orient, par des difficultés de vie toujours plus importantes face à la hausse des prix, par les phénomènes climatiques, je voudrais tout de même insérer dans mes vœux une once d'optimisme. Nous ferons en sorte, cette année encore, que vous puissiez vivre au mieux dans votre belle commune de Guîtres, en poursuivant nos projets, en lançant de nouveaux, comme vous le lirez dans les pages qui suivent, en vous offrant de beaux rendez-vous de fêtes et de vivre ensemble.

Je voudrais avoir une pensée particulière pour nos concitoyens qui ont souffert, ces dernières semaines des intempéries qui se sont abattues sur notre commune. Une pensée pour ceux qui, lors de la tempête de novembre, ont souffert de journées sans électricité. Une pensée, encore plus accentuée, pour ceux, Chemin des Graves, Rue du Lary, rue du Gazot, qui ont vu les inondations s'attaquer à leurs biens et qui ont vécu ces moments difficiles dans le stress permanent de ce qui allait survenir. Nous ferons toujours le maximum de ce que nous pouvons pour vous accompagner !

Bonne année à tous !

Hervé ALLOY
Votre Maire

La Municipalité présentera ses vœux aux habitants
vendredi 12 janvier, à 19h
au Foyer communal. Venez nombreux !

Vous recherchez une assistante maternelle ? Vous voulez réserver une salle ? Vous voulez tout savoir sur les établissements scolaires de la commune ? Vous voulez vous balader ? Vous voulez connaître l'histoire de la commune ? Vous voulez connaître l'agenda des manifestations ? Vous voulez télécharger un document administratif ? Vous voulez consulter le cadastre ? Vous avez besoin du CCAS ?...

Toutes les réponses sont sur : www.guitres.fr



Connectez-vous à votre site
internet : Guitres.fr

SCANNEZ LE QR CODE



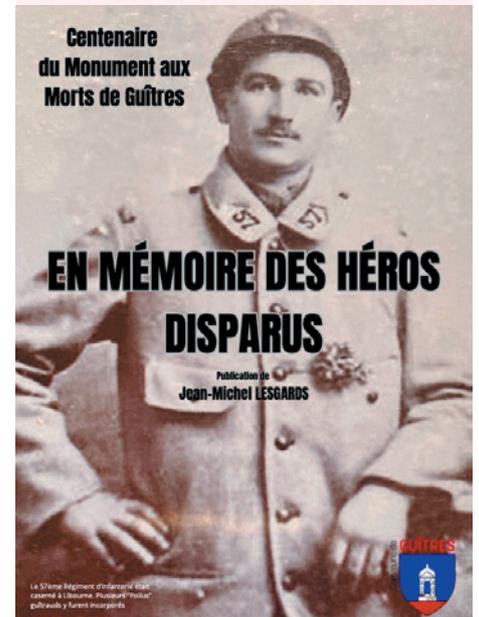
Cent ans dignement célébrés

Le centenaire du Monument aux Morts, le 12 novembre a donné lieu à une belle et émouvante cérémonie autour de notre édifice, rénové par David Guillet, tailleur de pierre de la commune. Belle cérémonie par sa solennité et les personnalités présentes, l'interprétation de la Marseillaise et de la Madelon par Aquistriae. Émouvante grâce à Florine et Esteban, deux élèves du collège Jean-Aviotte qui ont lu la lettre d'un « Poilu » à sa famille et une autre d'une épouse de soldat sur le front, se concluant par : « *La France a besoin de héros, mais moi c'est de toi dont j'ai besoin* ».



À l'occasion du centenaire, la commune a publié un livret de 56 pages, œuvre de Jean-Michel Lesgards, membre d'Amibib.

Fournissant d'informations sur la création du Monument, les polémiques qu'il a créées à l'époque, sur l'hôpital temporaire de Guîtres, il est également riche d'une fiche sur chacun des 58 soldats dont le nom est gravé dans la pierre du Monument. Ce livret est disponible (gratuitement) en mairie. Il reste encore des exemplaires.



• Regards



Spectaculaires inondations

À la mi-décembre, Guîtres a connu de spectaculaires inondations touchant la partie basse de la commune et tout particulièrement le Chemin des Graves (ci-dessus), les rues du Gazot et du Lary ainsi que le port. Les services communaux ont pu assister les habitants pour surélever les meubles, pour colmater les ouvertures, reloger les personnes qui en avaient besoin...



Le port sous les eaux...



Une centaine de sacs de sable ont permis aux habitations du port et à l'arrière des maisons rue du Gazot de « limiter la casse ».



La rue du Gazot et la rue du Lary ont payé le plus lourd tribut.



Un peu de joie et de rêve tout de même avec le sapin du parc public. Merci pour ce don de la ville de Libourne, merci aux bénévoles qui l'ont monté, merci aux Établissements Perier qui l'ont transporté, merci à Jean-Claude Bigot pour avoir mis à notre disposition le matériel nécessaire au montage. Le tout gracieusement !



Logiquement, c'est en paddle que les responsables d'Isle Pagaye ont déménagé leur cabanon touché par la montée des eaux, comme l'a été la Guinguette aussi.



Le marché de Noël, le 17 décembre a obtenu un grand succès avec ses stands et animations dont le concert de l'Harmonie et de l'Ensemble Vocal de Libourne et la présence du lutin qui a amené toute la poésie de ses bulles géantes...

Guîtres aura son centre de loisirs



« La fumée blanche est apparue récemment, lors d'une conférence des Maires de la Cali, où le Président, Philippe Buisson a annoncé les communes qui accueilleront dans les mois et années à venir un nouveau centre de loisirs pour accueillir les enfants lors des vacances et mercredis : Guîtres en fait partie et c'est une excellente nouvelle ! » Hervé Alloy, le maire de Guîtres ne boude pas son plaisir car à la fermeture du Maine Pommier, lorsque la Cali a annoncé que les maires décideraient ensemble où les enfants seront accueillis, les discussions n'ont pas été simples, loin s'en faut ! Il a fallu avoir de bons arguments et faire œuvre de persuasion...

Finalement, ce seront donc Saint-Denis-de-Pile et Guîtres qui accueilleront ces nouveaux centres de loisirs, la Cali en profitant pour lancer une vaste campagne en faveur des centres de loisirs pour répondre aux demandes croissantes des familles. Ce sont donc cinq nouveaux ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) qui sont au programme de la Cali. Guîtres est dedans !

« Comme je l'ai toujours dit, il est quelque part logique que Guîtres ait été choisie. Nous possédons des atouts indéniables dont la possibilité d'aménager cet ALSH dans un site très verdoyant (voir encadré) de plus situé à proximité immédiate des 4 hectares de la Plaine des Sports des Gueytines, de ses équipements et de la restauration scolaire. De plus, nous sommes en situation de centralité, pour les communes de Sablons, Bayas, Lagorce qui, justement sont celles dont, avec Guîtres, les enfants fréquentent le plus l'ALSH actuel dans l'école maternelle », poursuit le Maire. Entre 60 et 100 enfants pourront être accueillis (beaucoup plus qu'actuellement), dans de bien meilleures conditions et dans un site spacieux et naturel.

La Cali débloquera des budgets importants pour cette campagne. La commune, quant à elle, mettra les terrains à disposition, terrains qu'elle doit acquérir : « Nous le ferons le plus vite possible en 2024, conclut le Maire. Il est difficile de donner des délais précis pour la Cali mais nous voulons être prêts au plus tôt ! »

Répondre aux besoins

En lançant sa campagne de centres de loisirs, la Cali veut avant tout répondre aux besoins qui se font de plus en plus pressants en matière d'accueil des enfants. Les demandes des familles sont (très) croissantes et les capacités d'accueil obligent à un système de listes d'attente. À Guîtres, la liste d'attente est plus longue que celle des enfants pouvant être accueillis... Il faut donc augmenter les capacités d'accueil à la fois en locaux mais aussi en personnel : plus d'enfants, ce sont aussi plus d'animateurs...

Deux hectares de verdure



Ce sont ces terrains dans l'angle de la route de Bayas et du chemin de la Tuilerie qui, vraisemblablement, accueilleront le futur Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la Cali à Guîtres. Dans un premier temps ce sera un terrain de 3 500 m² qui sera acquis par la Commune de Guîtres pour la construction du centre de loisirs lui-même. Au fil du temps, d'autres terrains de la même zone seront également acquis pour y prévoir des cheminements doux et naturels vers la plaine des sports des Gueytines. Les démarches d'acquisition de ce premier terrain seront lancées en début d'année 2024.

UN BESOIN DE CITOYENNETÉ

La propreté, dans une commune, est à la fois un droit et un devoir dont ne s'exonèrent pas les services communaux. Mais les efforts de la collectivité sont réduits à néant sans une nécessaire citoyenneté et une responsabilité de chacun pour tenir une commune propre...

La photo de ce camion, illustrant ce dossier, est parlante ! Ce camion transporte le fruit du ramassage, par les services communaux, au lendemain d'un week-end, des dépôts sauvages sur le territoire de la commune !

La propreté c'est le B-A-BA du bien vivre ensemble, du respect des autres et du respect de soi-même ! Ce n'est pas uniquement une question de poubelles, c'est une simple question de citoyenneté sans laquelle toute action collective ne sert à rien.

Appeler la mairie pour les encombrants

« Je ne comprends pas comment nous pouvons retrouver autant de cochonneries sur la voie publique, s'insurge le Maire. Nous sommes prêts à adapter nos efforts aux besoins. Mais ce n'est pas possible si chacun ne prend pas conscience de règles collectives. Retrouver les canapés, des frigos, des matelas c'est insensé ! ».

La commune a donc décidé d'assister les habitants lorsqu'ils avaient besoin de se débarrasser d'encombrants : « Il suffit désormais d'appeler la mairie, au 05 57 69 10 34, pour prévenir qu'il y a des encombrants à venir chercher. De toute façon c'est la commune qui ramasse ce qui traîne, autant le faire avant que cela ne pollue le collectif... Il est vrai que nous ne sommes pas aidés par le SMICVAL, le syndicat de gestion des déchets qui a décidé de faire payer les usagers des

déchetteries après un certain nombre de passages... »

Par ailleurs, les services communaux sont chargés, lorsque des débris sont jetés illégalement, d'essayer d'identifier l'auteur : « Nous verbalisons dans ce cas, poursuit le Maire. Mais comme nous verbalisons, les sacs poubelles sont jetés ailleurs ! Récemment une Guïtraude a été interpellée et verbalisée parce qu'elle venait de jeter six sacs à Saint-Denis-de-Pile ! »

Des efforts communaux

La mairie ne s'exonère pas de ses responsabilités. Un nouveau responsable technique a été recruté avec pour mission prioritaire d'organiser au mieux le service pour assurer la propreté, propreté qui inclut d'ailleurs la pousse des herbes folles. Même si, là aussi, il en va de la responsabilité de chacun : « Nous sommes prêts à lancer un plan Marshall à ce sujet, explique le Maire. Ce sera le cas, par exemple, au cimetière où notre action n'est pas satisfaisante. Nous y pallierons. Mais là aussi, il faut savoir qui si les citoyens sont appelés à nettoyer devant chez eux, c'est également le cas pour les tombes des défunts qui sont des propriétés privées. Nous ferons l'effort qu'il faudra pour maintenir le cimetière en bon état. Mais nous ne pourrons entretenir les tombes à la place des familles... » La propreté, c'est l'affaire de tous, de la commune, certes, mais également de ses habitants !



^ Les dépôts sauvages sont incessants, que ce soit dans le centre-ville où nous trouvons des matelas, des meubles, etc. ou dans les sites boisés comme ici à Guette s'il pleut. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie avec des éléments permettant d'identifier les auteurs de cette incivilité. Les plaintes et poursuites sont systématiques car ces dépôts coûtent à la collectivité.



L'AFFAIRE DE TOUS



3 QUESTIONS À...

Patrick Angulo, Premier adjoint chargé des Finances, des achats, de la voirie et des travaux



Quels sont les moyens alloués à la propreté dans la commune ?

Cinq agents techniques ont, parmi leurs missions, celle d'assurer la propreté de la commune. L'arrivée du nouveau responsable du service permettra un travail plus organisé, plus cohérent. Il faut savoir que rien n'a été simple à notre arrivée puisque nous avons dû rééquilibrer un matériel technique défaillant, ce qui n'est pas encore totalement accompli. Par ailleurs, deux agents de l'ancienne équipe sont partis à la retraite et il a fallu les remplacer. Enfin, il nous a fallu plus d'un an pour trouver notre responsable technique.

Comment allez-vous pouvoir organiser un travail plus efficace en matière de propreté ?

La première chose est de sensibiliser nos concitoyens à l'intérêt général. Nous ne

pouvons tout assurer si les habitants ne jouent pas le jeu de la propreté. De plus, nous dégageons certaines missions du service technique, comme le fauchage, l'entretien des fossés en faisant appel à des entreprises privées, locales bien entendu, ce qui permet également de leur donner du travail et favorise l'emploi.

Des missions particulières ?

Oui, nous mettrons l'accent sur des points névralgiques. Le responsable du service technique est d'ailleurs chargé d'une veille quotidienne sur ces points. Nous mettrons l'accent sur le port, la place du Puits Henri-IV qui pose problème. Sur le cimetière également pour lequel nous voulons à tout prix mener une action importante au quotidien. Ceci sans oublier non plus que l'entretien des tombes n'est pas une prérogative communale mais doit être assuré par les familles.

De nouveaux sanitaires au port

C'était un point faible du port où se situent désormais, durant l'été, la plupart des fêtes guîtraudes : ce site d'activités nautiques, de restauration, de spectacles, de concerts, de marchés gourmands, méritait des toilettes « présentables ».

La délégation guîtraude au récent salon des Maires avait donc pour mission de se renseigner et d'étudier avec

d'éventuels fournisseurs la possibilité d'installer, sur le port, lieu vitrine de la commune, de nouveaux sanitaires.

Mission accomplie ! La commune a fait l'achat d'un nouveau bloc sanitaire « automatique » (qui sera installé pour cet été) dont le sol est auto-nettoyant et qui permettra, c'est la volonté de tous, un usage plus simple et confortable. Ce joli bloc, muni d'urinoirs sur un de ses

cotés, sera couvert d'un bardage en bois (pin douglas) et s'intégrera très bien dans le décor du port.

En outre, elles seront automatiquement verrouillées durant la nuit. Il faut tout de même noter que les automatismes de ces sanitaires n'éviteront pas aux usagers d'en respecter les lieux. La propreté, c'est vraiment l'affaire de tous !

DU CONCRET POUR LE CENTRE-VILLE

Le projet urbain de la commune intègre la requalification du centre-ville et tout particulièrement des rues Sainte-Catherine et Notre-Dame formant le square où se trouve le Puits Henri-IV. Des avancées concrètes sont à noter.



L'ancienne poste de Guîtres a été préemptée par la commune et l'Établissement Public Foncier pour l'intégrer dans le projet urbain et la requalification des rues Sainte-Catherine et Notre-Dame.

La requalification de l'habitat, rue Sainte-Catherine et rue Notre-Dame, est une évidence car ce site guîtraud possède tous les atouts pour être le centre-ville historique de la commune : « *Pourtant, nous en sommes loin* », estime le Maire, Hervé Alloy. « *Les commerces ont disparu, comme dans bien d'autres communes. Les immeubles vacants ont été systématiquement divisés, souvent de manière anarchique, en petits appartements, pas toujours de qualité et dépourvus des aménagements qui devaient permettre à ce site de conserver son cachet* ». Par exemple, aucun local technique n'a été prévu dans les divisions d'immeubles et aujourd'hui, le site souffre d'un problème de gestion de déchets et de poubelles qui traînent...

Des réserves foncières

« *Il faut retrouver une vraie cohérence, poursuit le Maire, et s'assurer des réserves foncières pour y développer un projet de requalification qualitatif. La commune, déjà propriétaire de l'immeuble Roussi, en a deux autres à sa disposition, celui de l'ancienne épicerie Lagorce et l'ancienne Poste, qui ont été préemptés par l'Établissement Public Foncier pour le compte de la ville.* »

Le but est d'offrir l'opportunité à un constructeur aménageur de rénover, en cohérence, ces immeubles en logements

de qualité, aptes à accueillir des familles, en y prévoyant une ou deux cellules commerciales qui pourraient abriter des artisans d'art. Et selon des critères rigoureux permettant de « redorer le blason » de ce site : locaux techniques, ravalement des façades, etc.

La commune a trouvé ces aménageurs : « *En fait, la commune et les aménageurs se sont trouvés, explique Hervé Alloy, sur la ligne commune d'une ambition pour ce lieu. Depuis plus d'un an, nous sommes en discussion et en projection avec David et Maxime Girard, des constructeurs rénovateurs locaux - ils sont de Savignac - conscients du potentiel de ce site. Nous sommes d'accord sur des critères de qualité.* » Ceci d'autant que le projet s'inscrit dans l'OPAH-RU (Opération de programmation de l'Habitat en Rénovation Urbaine) qui sera lancée en 2024 sur le centre-ville de Guîtres et offrira des opportunités financières... et générera des obligations.

Commence désormais une nouvelle phase : celle de la vente des immeubles aux aménageurs : « *Pour celle de l'immeuble Roussi, ça peut aller vite. Pour les autres, nous faisons la liaison entre les aménageurs et l'EPF. Les discussions sont bien avancées et nous avons de bonnes raisons de penser que le projet commencera en 2024.* » Bon signe, les Frères Girard piaffent d'impatience !

La commune pourra alors se pencher sur la suite, la réhabilitation de l'espace public, le square lui-même : « *Cet espace, débarrassé de la pollution des poubelles, devrait être un point de rencontre, un lieu de vie et de partage pour les habitants, pourquoi pas un joli jardin collectif où l'on pourra s'asseoir, lire, discuter, jouer...* ».

À suivre...

Bienvenue Mesdames !

La mairie de Guîtres accueille en ce début d'année deux nouvelles actrices de l'action municipale.

Rose-marie Ulmann statuaire de la Fonction Publique Territoriale au grade de rédactrice principale, arrive à la tête des services communaux en ce début d'année suite au départ de l'ancienne secrétaire générale au département. Elle nous arrive de la Communauté de Communes du Pays Foyen où elle occupait le poste de responsable des Ressources Humaines.



Désirant donner une nouvelle direction à sa carrière dans la Fonction Publique Territoriale elle s'est portée candidate pour le poste de secrétaire générale, en septembre dernier, motivée par une commune lui semblant « *dynamique et surtout menant des projets importants* ».



Dominique Fauchier rejoint quant à elle l'équipe d'élus suite à la démission de Marianne Lavallée. Elle figurait, en 2020, sur la liste Pour Guîtres, emmenée par

Monsieur le Maire et c'est avec plaisir que ce dernier l'accueille au sein du conseil municipal auquel Dominique assistait jusque-là, dans le public, avec une grande assiduité.

Guîtraude de toujours, très active dans le milieu associatif, elle est membre d'Amibib et la cheville ouvrière de la bibliothèque qu'elle connaît parfaitement.

Pour mieux s'y retrouver à Guîtres !



Depuis presque un an, la Commune mène, avec La Poste, un travail particulièrement fastidieux de ré-adressage des habitations quand la situation l'exige. Il convient ainsi de mieux organiser les numérotages lorsque des constructions successives font que la numérotation présente des N°X, Xbis, Xter, etc.

Le deuxième problème est qu'un certain nombre de voies, lieux-dits, allées... portent des noms qui se ressemblent beaucoup et qui prêtent à confusion. Certes pour La Poste et la distribution du courrier, mais aussi pour les systèmes GPS. Il n'est pas rare que lorsqu'on tape une adresse sur le GPS celui-ci vous entraîne bien loin du site recherché.



Très bonne initiative de la part du collège Jean-Aviotte d'avoir convié ses anciens élèves à la remise des diplômes du Brevet et du CFG, examen pour lequel les jeunes collégiens ont particulièrement brillé : 89% de réussite soit, tout simplement, le meilleur résultat d'un collège dans le Nord Libournais ! Cela mérite d'être rappelé et encore rappelé !

Les quatre classes de troisième de la dernière année scolaire s'étaient donc

La démarche est longue mais entre dans sa phase finale et dans les premières semaines de l'année, une réunion publique pourra expliquer les changements aux habitants concernés.

Plusieurs solutions ont pu être définies. En premier lieu pour éviter les confusions de numéros, pour certaines voies et rues, c'est la numérotation métrique qui sera choisie, le numéro de chaque maison correspondant à la distance séparant cette dernière de l'entrée de la voie.

Pour éviter les confusions de rues (GPS), la simplification a été choisie en supprimant des noms de voies peu utiles. Il sera par ailleurs nécessaire de rebaptiser trois rues. Comme la commune s'y est engagée, ces nouveaux noms seront ceux de femmes (très peu de rues guitraudes portent un nom féminin) ayant œuvré pour les Droits des Femmes. Un choix sera ainsi proposé aux habitants concernés.

donné rendez-vous ce qui a permis des retrouvailles chaleureuses...

C'est Émeline Brisseau, principale du collège Jean-Aviotte qui animait cette remise des diplômes en présence de plusieurs maires de la carte scolaire de « Jean-Aviotte ». En présence également de Samuel Rottier, précédent principal qui avait droit, lui aussi, à une partie des lauriers.



Un dossier compliqué à mener

Le 24 novembre dernier, la commune a officiellement acquis le garage de la propriété Gagnebée, garage mitoyen de l'Abbatiale : « *Nous l'avons acquis, explique le Maire, pour le détruire... Ce garage est une incongruité au pied d'un Monument Historique. Mais surtout, sa destruction nous permettra, dans un premier temps, d'aménager une voie d'accès au chantier de restauration de la charpente Nord et à terme de permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir, enfin, accéder à l'Abbatiale* ».

Mais tout n'est pas aussi simple que souhaité... Pour la destruction du garage, les avis des Bâtiments de France sont obligatoires ce qui augmente les temps d'intervention alors que le chantier de restauration, lui-même, est censé démarrer en début d'année : « *De plus, poursuit Hervé Alloy, nous avons été destinataires d'une injonction de l'État de mener préalablement aux travaux sur la charpente des fouilles archéologiques de datation des charpentes qui sont appelées à être remplacées. C'est encore du temps à intégrer au dossier. Et des finances car tout cela est aux frais de la commune.* »

Toujours est-il qu'elle a enfin reçu le feu vert de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour les travaux qui seront menés sur la charpente et la toiture Nord et sur l'électricité générale. Ils peuvent donc être lancés et les financements recherchés : « *Nous devons attendre cet accord pour aller frapper à la porte de la Région et de la Fondation du Patrimoine. Nous pouvons désormais avancer et nous porter candidats au loto du Patrimoine de Stéphane Bern, ce que nous ferons en début d'année.* »

• Assos



Au départ de la première sortie de la nouvelle équipe, début décembre à Ibardin

Nouvelle équipe héritière de Serge Menzato

Voilà un peu plus d'un an disparaissait Serge Menzato, président de l'Association Guîtres Loisirs Détente, laissant cette dernière orpheline de son art de l'organisation. Durant quelques mois, Nicole Avril a assuré l'intérim avec Valérie et Delphine, les deux filles de Serge.

Il fallait reconstituer une équipe organisatrice pour cette association dont Hervé Alloy, Maire de Guîtres, disait, lors de l'assemblée générale qu'elle est « *d'utilité publique tant elle permet aux habitants de Guîtres et d'ailleurs de sortir de chez eux et de se retrouver lors de bonnes journées ensemble* ».

Jean Gaury succède ainsi à Serge Menzato à la présidence de l'association entouré dans le bureau de Catherine Nikolajewski, vice-présidente, Nicole Avril, Lyse Sepeau, Geneviève Lagerbe, Jacques et Daniela Bouvier, Francis Paludetto. Une première sortie a eu lieu à Ibardin le 9 décembre avec plus de soixante participants.

L'association tiendra son assemblée générale le 3 février à 15h, salle du Souvenir. La prochaine sortie emmènera les membres de l'association au cabaret l'Ange Bleu, le dimanche 24 mars.

Renseignements et inscriptions :
au 06 89 27 67 94 ou
par mail : asso.loisirs.détente@gmail.com

Surprise !

Profitant de sa présence au Pays Basque, le 9 décembre, Monsieur le Maire a tenu à faire une surprise aux membres de l'AGLD en leur rendant une visite impromptue à Ibardin, alors qu'ils étaient attablés au restaurant « Venta Gora », entre le plat de résistance et le fromage.

Une surprise pour les participants qui ont superbement accueilli le Maire et sa petite Txakurra (signifiant « petite chienne » en basque) qui a obtenu un joli succès aux différentes tables.

Sur la photo, Hervé Alloy en compagnie de Nicole Avril, Jean Gaury, président de l'AGLD, Catherine Nikolajewski, vice-présidente, Daniela et Jacky Bouvier.



En bref... En bref



Carnaval des enfants. Le traditionnel carnaval des enfants organisé par l'Association des Parents d'Élèves, les Minimoys, se déroulera le samedi 9 mars dans les rues de la commune, comme habituellement.

Les petites et petits Guîtres (et leurs parents) pourront déambuler cette année derrière une authentique Banda, celle des Lézards des Artigues de Lussac qui saura montrer le chemin à parcourir... et celui de la bonne humeur.



Le site internet officiel de la commune a fait peau neuve et a pris un sacré coup de jeunesse ces dernières semaines puisque s'il est toujours aussi riche en informations il est, aujourd'hui, beaucoup plus moderne, convivial et rapide.

Toujours autant de renseignements sur la commune, à l'adresse des habitants mais également des visiteurs de Guîtres. L'adresse est inchangée : www.guitres.fr (n'oubliez pas l'accent circonflexe sur le i de Guîtres).

Se faire les muscles



La commune installera, au printemps de nouveaux aménagements, Plaine des sports des Gueytins, cette fois à l'adresse des « ados » et plus... Ce sont des agrès de fitness qui enrichiront l'offre de notre superbe espace de sports et de loisirs, six agrès qui permettront à chacun de se faire les muscles en plein air. Un matériel évolutif qui pourra s'enrichir au fil des années... et des budgets.

Monsieur Jacques s'occupe de vos papilles

Monsieur Jacques est un personnage ! Un personnage diablement attachant qui a choisi Guîtres pour y installer sa boucherie dont l'ouverture, le 13 décembre dernier lui a permis de constater combien un tel commerce était attendu.

Monsieur Jacques, de son prénom Jean, n'est pas en matière de boucherie-charcuterie ce qu'on pourrait appeler un « perdreau de l'année ». Depuis toujours, du moins l'âge de 15 ans, il travaille dans le domaine de la boucherie et a franchi une à une les étapes de sa passion.

Guîtres est une nouvelle aventure pour lui. Avec des principes bien établis, en fin connaisseur de la viande, c'est la qualité (à des prix abordables) qu'il veut absolument privilégier : « Et je veux travailler avec des producteurs locaux, explique-t-il. J'ai réglé tout cela bien avant l'ouverture du magasin et je me fournis principalement à Saint-Denis-de-Pile et pour de la viande locale. »

L'accueil de la clientèle a été bon : « L'arrivée de Monsieur Jacques est une bonne nouvelle », estime Hervé Alloy, maire de Guîtres, en relation avec le commerçant depuis plusieurs mois. « Pour faciliter son installation, j'ai pu le mettre en contact avec la Cali afin qu'il puisse obtenir des aides à l'installation sur l'outil de travail. Par ailleurs, la commune a également tenu à donner un coup de main en finançant l'acquisition de tout un lot de matériel pour plus de 10 000 euros que Monsieur Jacques nous remboursera au fil de son exploitation. Je l'accueille les bras ouverts d'autant qu'il est sacrément sympathique ! »



Aux Guîtres, à présent, de faire bon accueil à ce nouveau boucher qui sait par expérience toute l'importance d'une clientèle satisfaite. Monsieur Jacques n'a aucun doute à ce sujet et c'est avec beaucoup de savoir-faire qu'il veut devenir un maillon important de notre commerce local : « J'envisage déjà, d'ouvrir un autre magasin pour des fruits et légumes », dit-il plein d'enthousiasme. On vous l'a dit, Monsieur Jacques, c'est un personnage !

La boucherie de Monsieur Jacques : 6 rue Fronsadaise ouverte du mardi au samedi (7h30/13h et 15h30/19h) et le dimanche matin.

Le Family'Is : ses burgers, ses grillades... sa sympathie !



Cela faisait de longs mois qu'on se demandait quand allait ouvrir ce nouveau commerce, installé à l'angle de la Grand-Rue et de la rue du Caillou et qui fut un temps avait accueilli une salle de billard.

Tout était préparé pour que s'y ouvre un petit restaurant ! C'est désormais chose faite puisque depuis le début du mois de

novembre, Seydi Malan et son équipe vous accueillent au Family'Is et vous proposent leurs burgers, grillades, salades etc.

Il est possible, bien sûr, de consommer sur place dans une jolie salle totalement restaurée (beau résultat...) par l'exploitant. L'ambiance y est sympathique sur la vingtaine de tables que compte l'établissement.

Il est également possible d'emporter les plats et même de se faire livrer dans un rayon de 10 kilomètres.

Seydi Malan fait actuellement les démarches pour obtenir la Licence III « restauration » lui permettant d'agrémenter ses plats de vin ou bière, avec modération bien entendu.

Contact : 07 82 34 23 94

Une onglerie à Guîtres

Séverine Richon, prothésiste ongulière s'est installée à Guîtres, avenue de la Croix Sabatière, depuis l'été dernier.

Son officine est joliment appelée « Aux jolis ongles » et accueille sa clientèle dans un contexte chaleureux.

Une belle reconversion pour Séverine qui, auparavant, était ouvrière viticole et aspirait à un métier lié au domaine de la beauté.

C'est réussi !

**Contact :
07 64 24 47 82**



LA PHOTO DES GUÎTRAUDS



<

Quand Guîtres prend feu... Merci à Emeline Brisseau, Principale du collège Jean-Aviotte pour ce superbe lever de soleil sur le parc public ! Une illustration parfaite des magnifiques paysages célestes que nous offre cette saison.

NÉCROLOGIE

Michel Fourcade s'en est allé

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris, le dimanche 3 décembre, le décès de Michel Fourcade survenu, chez lui, rue du Caillou, dans la nuit qui venait de se terminer. Michel Fourcade était âgé de 82 ans.

Tout le monde ou presque le connaissait à Guîtres où il avait su se faire apprécier de tous, des plus jeunes aux plus anciens par sa gentillesse, son humour, sa malice et surtout cet exceptionnel sens de l'amitié qui le caractérisait. Ancien combattant d'Algérie, médaillé militaire, Michel Fourcade a aussi participé activement au monde associatif guîtraud ayant été membre de la Société de chasse, de l'USG Football ou plus récemment des Randonneurs en Pays Gabaye dont il fréquentait encore récemment les moments de convivialité.

A ses enfants, Sophie et Éric, à son épouse Francette dont il vivait séparé tout en demeurant très proche, à l'ensemble de sa famille et de ses amis, nous réitérons nos plus sincères condoléances.



• État civil

NAISSANCES

- ➔ Justin JACOB
16 septembre
- ➔ Lino ANGULO
22 septembre
- ➔ Marie-Louise DOLS
10 octobre

MARIAGES

- ➔ Maryline BOTTON
et Franck DAUDE
9 décembre

DÉCÈS

- ➔ Pierrette SAFAURE
28 juin
- ➔ Michel FOURCADE
3 décembre
- ➔ Nicole COUSSON
8 décembre

• L'agenda

- **Vendredi 12 janvier à 19h, Foyer communal**
Vœux de la Municipalité aux habitants
- **Vendredi 9 février au Foyer communal**
Repas des écoles organisé par l'USEP
- **Dimanche 14 janvier à 10h, Foyer communal**
Assemblée générale des Randonneurs en Pays Gabaye
- **Lundi 12, mardi 13, mercredi 14 février**
Théâtre de marionnettes Guignol au Port
- **Dimanche 14 et lundi 15 janvier au CCAS**
Distribution des colis aux Aînés
- **Jeudi 7 mars, en mairie**
Conseil municipal
- **Du 15 au 20 janvier**
Installation des Microfolies à Guîtres.
15 et 16 janvier : Séances de conférences à l'école élémentaire ;
16 et 17 janvier : au collège Jean-Aviotte
- **Du 8 au 25 mars, à la bibliothèque**
Printemps des Poètes avec Amibib
- **Jeudi 17 janvier en mairie**
Conseil municipal
- **Samedi 9 mars, 15h**
Carnaval des écoles, départ place des Tilleuls
- **Samedi 20 janvier, à la bibliothèque**
Dans le cadre des Microfolies Visite libre, conférence sur les « Papillons » à 11h et « Land'Art » à 16h30
- **Du 16 au 23 mars**
Semaine de la Petite Enfance avec la bibliothèque municipale
- **Samedi 3 février à 15h, salle du Souvenir**
Assemblée générale de l'Association Guîtres Loisirs Détente
- **Mardi 19 mars à 10h, Monument aux Morts**
Mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
- **Samedi 3 février à 20h au Foyer communal**
Bal de l'Ours (musique et danses traditionnelles) avec « Les Tout du Crû »
- **Dimanche 24 mars**
Sortie au cabaret l'Ange Bleu avec l'Association Guîtres Loisirs Détente
- **Dimanche 8 avril**
Chasse aux œufs organisée par l'APE les Minimoyes